

Les infos

N° 15 juin 2010

Communauté
de Communes
de la Vath-Vielha



Maison du Canton - Parc d'Activités Monplaisir - 64 800 Bénéjacq
Tél.: 05 59 61 11 82 - Fax: 05 59 61 93 77 - E-mail: EpiRegionNay@cdg-64.fr

Angaïs • Arros de Nay • Arthez-d'Asson • Asson • Baliros • Baudreix • Bénéjacq • Beuste
Boeil-Bezing • Bordères • Bordes • Bourdettes • Bruges-Capbis-Mifaget • Coarraze • Haut de Bosdarros
Ligon-Lagos-Lestelle-Betharram • Mirepeix • Montaut • Nay • Pardies-Pietat • Saint-Abit • Saint-Vincent

Ouverture
des crèches
Arros de Nay:
elle ouvre en octobre

pages 2 - 3

www.cc-vathvielha.fr
Le nouveau site de la
Communauté en ligne

page 3

Budget
Priorité au développement

pages 4 - 5

Carte de visite
Lagos
et Arros de Nay

page 8

Assainissement collectif

Vers un regroupement de moyens

Pour allier efficacité et économies, les moyens devraient être regroupés pour l'ensemble des communes de la Plaine.

pages 6 - 7



Christian Petchot-Bacqué,

Président de la Communauté
de Communes de la Vath-Vielha

Maire de Lagos - Conseiller Général de Nay-Est



Un budget d'avenir

Le budget 2010 de la Communauté de communes est axé sur le développement.

Une priorité : si nous voulons nous développer en accueillant des entreprises, il nous faut être réellement « armés ». D'où notre volonté, dans ce budget 2010, de renforcer notre service économie et de lancer des actions de recherche des possibilités foncières. Nous voulons également développer nos atouts touristiques.

Une place importante doit aussi être faite à l'« économie résidentielle », aux services aux personnes. Le développement de la lecture publique et de l'enseignement musical, le soutien aux projets de logements des communes, l'ouverture des crèches, tout cela fait l'attractivité d'un territoire comme le nôtre. Et dans ce budget 2010, nous poursuivons également, dans le cadre du contrat communautaire, le travail de partenariat et de préparation de projets avec Nayart (création artistique), Fer et Savoir-Faire (patrimoine) et Plain'Ecran (salle de cinéma).

Certes, cette volonté d'aller de l'avant pour répondre aux besoins des habitants et des entreprises n'est plus soutenue au niveau national : les collectivités doivent désormais prendre en compte la suppression de leur principale ressource, la taxe professionnelle, et le gel des dotations d'État.

Le respect des équilibres budgétaires exige donc aussi que nous soyons vigilants et inventifs. D'où, par exemple, la mise en commun des services et des moyens avec les syndicats intercommunaux, notamment pour l'assainissement. Cela nous permet d'optimiser les compétences internes, les coûts et le service rendu.

Telles sont les grandes orientations de notre budget pour préparer l'avenir. Avec deux maîtres mots : action et responsabilité.

Cordialement vôtre,
Christian Petchot-Bacqué

Petite enfance

Crèche : ouverture en octobre

C'est fait : le bâtiment est hors d'eau !

La crèche d'Arros de Nay ouvrira donc comme prévu en octobre prochain. Puis viendra l'ouverture de l'autre crèche, celle de Boeil-Bezing, prévue au printemps prochain.

Ces deux crèches ainsi que le relais d'assistantes maternelles et la Ludothèque à Nay (voir les Infos n° 11. Mars 2009) concrétisent bien la volonté de la Communauté de communes de s'investir dans un service de la petite enfance.

« Effectivement, ces quatre sites montrent bien notre engagement, notamment financier, de répondre aux besoins des parents » confirme Thomas Paniagua, vice président et responsable de la Commission petite enfance. En effet, outre les frais de fonctionnement et le recrutement des deux équipes de personnel pour les deux crèches, les seuls investissements pour les deux constructions (hors achat du terrain) s'élèvent à 2,3 millions d'euros hors taxes.

Une nécessité

« On savait que l'accueil des jeunes enfants allait vraiment répondre à une nécessité » constate Sylvie Kos, la directrice de ce service. « Pour ces 18/20 places d'accueil d'Arros de Nay et de 24/26 places de Boeil-Bezing nous avons déjà reçu de très nombreuses demandes. Elles seront toutes examinées par une Commission, en fonction de critères d'admission habituels : nombre d'enfants au foyer, ressources... ». Autre bonne nouvelle : les crèches proposeront en outre une garderie pour les 3-6 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

En position centrale

Ces deux crèches occupent une position centrale, au cœur de l'intercommunalité et à proximité des principales voies de circulation. « Ceci afin de faciliter l'accès des parents quand ils partent ou reviennent du travail » rappelle Thomas Paniagua.



Encore en plein travaux, la crèche d'Arros de Nay sera prête pour octobre, comme a pu le constater une partie du personnel lors de sa visite en compagnie de Thomas Paniagua.

Ces deux bâtiments ont été conçus à l'identique : accessibilité optimum, normes de sécurité et respect des recommandations environnementales. Dans les deux cas, on a allié la recherche du confort (insonorisation, climatisation, éclairage naturel) et l'aspect ludique.

Tout sur un seul niveau

Au rez-de-chaussée, on trouve donc une salle d'activités pour les arts plastiques et salle polyvalente dédiée à l'animation et la motricité, un espace de vie pour les grands et un espace de vie pour les petits avec la

biberonnerie et salle de change, des chambres à plusieurs lits et une salle à manger.

À l'extérieur le parc sera aménagé : préaux et espaces verts paysagers avec structure de jeux sécurisés pour les enfants.

Dernières touches

Les délais seront tenus. On s'achemine donc normalement vers l'ouverture en octobre prochain.

« Nous engageons actuellement le recrutement du personnel et allons lancer un appel d'offres pour la fourniture des repas froids » conclut Thomas Paniagua.

En savoir +

Personnel

Seront ainsi présents : puéricultrice, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, CAP petit enfance, agent d'entretien. Un médecin et un psychologue assureront des vacations. Ce personnel sera affecté à une structure mais avec possibilité

de mobilité selon les besoins.

Ouverture

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30
Accueil des enfants de 0-18 mois et de 18 mois à 3 ans

Inscriptions

Elles se font par téléphone au jardin d'enfants de Baudreix. Les places

seront attribuées par une commission, selon les critères habituels de la CAF.

Participation demandée

En fonction des ressources de la famille, toujours selon des critères établis par la CAF.

Contact : 05 59 92 91 54

Brèves

www.cc-vathvielha.fr sera en ligne avant l'été



Plus de deux Français sur trois se connectent désormais sur les sites des collectivités territoriales.

Maintenant, c'est au tour de tous les habitants de la plaine de Nay de pouvoir le faire, sur le site de la Communauté de communes. À la fois pour connaître en temps réel l'activité et la vie de la Vath-Vielha et se renseigner sur les procédures à suivre pour tel ou tel dossier.

Le site présente aussi un côté pratique puisqu'on peut télécharger différents dossiers, comme le dossier SPANC ou une demande de subvention pour les associations.

Originalité à souligner : le site a été réalisé en interne avec les membres de la Commission communication et non pas par un prestataire extérieur.

« Nous avons voulu donner deux objectifs à ce site » explique Michel Minvielle, responsable de la commission Communication de la communauté. « D'une part, faire connaître les réalisations et les projets ainsi que le fonctionnement de la Communauté. Et d'autre part, permettre les échanges entre les habitants et la Communauté de communes à travers un espace qui leur est réservé. »

Un autre aspect apparaît clairement lorsqu'on parcourt les pages de ce site : c'est la mise en valeur du territoire et des différentes actions qui sont menées. Concrètement, cela se traduit, par exemple, par un accès direct à l'Office de tourisme ou à la piscine Nayéo.

« Ce site qui est souple et simple à utiliser sera évidemment amené à évoluer pour mieux répondre aux attentes de nos concitoyens » conclut Michel Minvielle.

Budget 2010 : une politique économique et

Michel Cassou "priorité au développement"

Dans un contexte difficile pour toutes les collectivités locales, Michel Cassou explique ci-dessous pourquoi, malgré tout, les élus de la Communauté ont donné priorité au développement.

L'établissement et le vote d'un budget sont toujours un moment important ?

- Le budget constitue l'instrument de lecture d'une politique.

Il reflète les axes décidés et choisis par une collectivité et permet de déterminer si les élus ont une démarche volontariste de développement.

Dès le début de notre mandat nous avons défini ce que serait notre gestion : priorité au développement, donc aux investissements. Et ce malgré le climat d'incertitude et les marges de manœuvre limitées pour nos recettes.

Ce budget est la concrétisation de la première étape de ce mandat.

Comme en 2009, votre préoccupation est de maîtriser les dépenses...

- Cela est resté notre préoccupation. S'y ajoutent les incertitudes pour ne pas dire les inquiétudes, liées à la suppression de la taxe professionnelle qui constitue l'essentiel des ressources des collectivités locales.

Mais il faut aller de l'avant.

Quelles sont les caractéristiques du budget de 2010 ?

Nous avons bâti notre budget autour de trois grands axes : la politique économique, le renforcement des moyens et la mutualisation des services.

Si on détaille ces trois points ?

- Le moteur du développement d'un territoire repose évidemment sur l'économique.

C'est pour cela que nous avons



Michel Cassou

Maire de Pardies-Piétat
Vice-Président de la
Communauté, Président de la
Commission des finances

recruté une chargée de mission qui nous permettra de dynamiser nos actions.

Une politique économique est indispensable, car ce sont ces investissements qui génèrent des ressources financières pour la Communauté et de l'emploi pour les habitants.

Justement ces ressources, vous avez particulièrement veillé à les préserver, en optimisant les moyens humains et techniques ?

- Nous avons déjà eu l'occasion de le dire : il fallait nous donner les moyens humains pour répondre aux nouvelles missions et aux domaines d'intervention essentiels de la Communauté.

D'où des recrutements, que nous avons évidemment adaptés à nos possibilités financières.

(Lire ci-contre le détail de ce budget).

La mutualisation s'inscrit également dans cette démarche ?

- Nous avons également annoncé cette mutualisation.

La mutualisation des services pour l'eau et l'assainissement permettra à la fois plus d'efficacité et des économies de fonctionnement. Là encore nous nous sommes donnés les moyens avec la création d'un Pôle technique.

Le budg

Ce budget 2010 peut se résumer en 3 points

1 . C'est un budget volontairement contraint qui présente un caractère transitoire, dans l'attente des effets définitifs de la suppression de la taxe professionnelle. Ce budget se caractérise par une maîtrise des dépenses qui tient compte des recettes structurelles gelées et s'appuie sur la mutualisation, avec des syndicats intercommunaux, de certains services.

2 . C'est un budget dynamique qui lance notamment une politique économique et foncière de développement sur les trois prochaines années. Ce budget comprend :
- Le lancement des volets économie, culture et habitat contenus dans le Contrat communautaire signé avec le Conseil général,
- La poursuite et la fin de la phase de restructuration des services de 2009-2010.
- La fin du programme d'investis



foncière de développement

et en trois points

sements de 2007-2010. Dans le détail, cette politique se décline ainsi :

- **Économie** avec un recrutement d'une chargée de mission, la réalisation d'une étude territoriale sur l'équipement commercial, et des acquisitions foncières notamment sur la zone d'activités Monplaisir.

On sait que l'un des handicaps de la Communauté est de manquer de terrain pour accueillir les entreprises.

- **Culture** : préparation des projets de lecture publique, développement de l'enseignement musical, salle de cinéma, patrimoine, art contemporain, et aides à différentes manifestations. Différentes actions sont financées en partie par le Conseil général.

- **Amélioration de l'habitat**.

Après l'Opération Rénovation de l'Habitat (OPAH) qui concernait 324 logements réhabilités, la Communauté, par le biais du PACT Béarn-Bigorre, propose une assistance de maîtrise d'ouvrage aux communes pour leurs projets de logements.

- **Les crèches** : leur ouverture entraîne le recrutement de personnel. Les recettes viendront en partie de la CAF et du Contrat enfance jeunesse.

- **Tourisme** : une étude sur le tourisme sur le territoire est financée ainsi que le développement du plan local de randonnées (PLR) dont les parcours vélo.

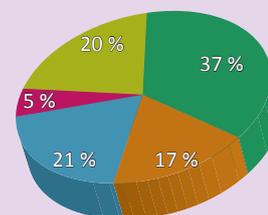
- **Services aux personnes** : une expérimentation de transport à la demande et un projet de service de portage de repas sont inscrits au budget.

3 . Une réflexion financière prospective sera engagée au cours de cette année pour préparer le budget primitif de 2011. Il faudra en effet travailler sur l'évolution des ressources structurelles de la communauté à compter de 2011 (application en année pleine de la suppression de la taxe professionnelle), en tenant compte de l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État.

Depuis le siège de la Communauté de Communes, une vue de la zone Monplaisir, à Bénéjacq, qui devrait bénéficier d'une extension.

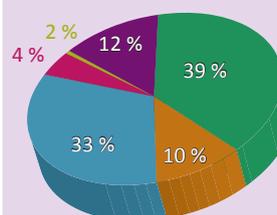


D'où vient l'argent



Fonctionnement - recettes 9 120 346 €

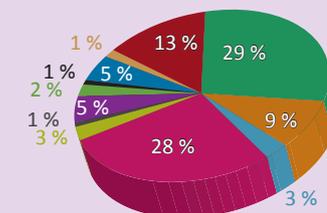
- Compensation relais (ex-taxe professionnelle)
- Dotation globale de fonctionnement
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Fonds départemental de la Taxe Professionnelle
- Autres recettes



Section d'investissement 5 230 766 €

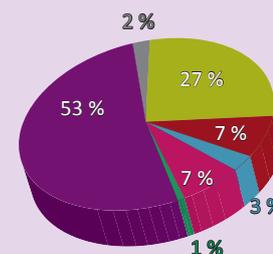
- Subventions
- FCTVA
- Emprunt
- Amortissement des immobilisations
- Créances
- Excédents de fonctionnement capitalisés
- Virement de la section fonctionnement

Où va l'argent



Dépenses de fonctionnement 9 120 346 €

- Reversements aux communes et services techniques
- Administration générale
- Amortissements
- Ordures ménagères
- Développement économique et emploi
- Amélioration de l'habitat
- Enfance jeunesse
- Tourisme
- Culture
- Piscine
- Services aux personnes (dont cyberbase 50 085,00 €)
- Opérations non ventilables (charges financières et divers)



Dépenses brutes d'équipement 4 592 746 €

- Ordures ménagères
- Interventions économiques
- Piscine
- Siège, locaux techniques, moyens généraux
- Tourisme
- Enfance jeunesse⁽¹⁾
- Formation : hébergement

⁽¹⁾ Relais assistantes maternelles, Ludothèque, Crèches

Assainissement collectif



L'équipe du SIVU Gave et Lagoïn : A. Caperet, P. Tarrou, M. Cazajous, M. Nivogin, N. Larroche.

Vers un organisme unique pour la plaine

Aujourd'hui, deux syndicats d'assainissement et trois communes gèrent l'assainissement collectif. Il serait plus logique de profiter de la cohérence que représente le territoire d'une Communauté de communes pour mettre les moyens en commun.

Précisément, c'est à rendre possible cette cohérence que s'attache Alain Caperet, président de l'un des Syndicats d'assainissement existants. La Communauté de communes est, aujourd'hui, seulement compétente pour l'assainissement non collectif. La CCVV a cependant pris l'initiative, en 2009, d'une démarche de mutualisation avec les syndicats d'eau et d'assainissement collectif.

Approuvée par les élus, la réflexion a porté dans un premier temps, sur la mutualisation de services et de moyens, avec la création d'un « pool technique » commun à la Communauté et aux syndicats.

La deuxième étape est plus ambitieuse. Il s'agit d'innover pour assurer notamment le traitement des boues des stations d'épuration de l'assainissement collectif et celui des eaux usées et boues provenant de l'assainissement non collectif (c'est-à-dire celui des particuliers non reliés à un réseau d'égouts).

Un schéma directeur

Pour l'instant, on n'en est qu'au stade de la réflexion. Une étude, qui sera rendue en fin d'année, a donc été lancée, en partenariat avec les services du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Une partie de l'étude porte sur le diagnostic du fonctionnement actuel et sur l'élaboration d'un schéma directeur concernant les deux syndicats.

Un moyen de bien appréhender, avant toute décision, les scénarios de construction de réseaux, de réhabilitation et de construction d'ouvrages.

L'étude a également un autre but. Dans un souci de cohérence territoriale, il s'agit d'étudier le regroupement à très court terme des ces deux syndicats d'assainissement existant dans la plaine de Nay. Avec à terme, des objectifs plutôt ambitieux.

Boues et déchets verts

Objectifs ambitieux? Oui, car l'une des priorités de ce syndicat serait la création d'une unité de dépotage qui permettrait de récupérer les eaux usées et les graisses, issues de l'assainissement non collectif, afin de les traiter dans une station d'épuration.

« À propos du traitement des boues », indique Alain Caperet, « nous attendons beaucoup du schéma directeur. Celui-ci devra indiquer, en fonction du contexte local, quels sont justement, les meilleurs outils pour traiter et surtout valoriser ces boues. Évidemment en concertation avec tous les acteurs locaux ».

Avantage évident: un traitement des boues sur le territoire de la Communauté éviterait le coût du transport actuel vers la plateforme d'Uzein.

Mais l'idée est d'aller plus loin que ce simple traitement: il s'agit de les valoriser.

La mise en place d'une plate-forme de compostage est un scénario qui semble intéresser les élus. Elle traiterait les boues des stations et les déchets verts pour en faire du compost. Celui-ci serait utilisé par les agriculteurs et éventuellement par les collectivités pour les espaces verts.

« Cette fabrication de compost assurerait la pérennité du retour au sol des boues qui doit passer, évidemment, par une maîtrise de la qualité de la filière.

Cette valorisation des déchets et des boues sur le territoire de la CCVV constituerait, en outre, une vraie originalité ».

Évolution

Au-delà, la création d'un organisme unique pour la gestion de l'assainissement de la plaine constituerait une véritable évolution. L'unification de la compétence pourrait bien entendu être réalisée à l'échelle de la Communauté de communes proprement dite. Dans un premier temps ou une phase préalable, la création d'un syndicat unique pourrait également être envisagée.

Déjà un premier pas a été franchi. Échéance prévue pour cette réunion des compétences au sein d'un organisme unique: 2014.

Deux SIVU pour 5 000 foyers

Actuellement l'assainissement collectif est assuré par:

- Le SIVU Gave et Lagoïn qui regroupe 11 communes dispose de trois stations d'épuration et de 85 km de réseau. 3 500 foyers. Président: Alain Caperet.
- Le SIVU de Nay à Baliros qui regroupe cinq communes et dispose de deux stations d'épuration et de 45 km de réseau. 1 600 foyers. Président: Guy Chabrouit.
- Les communes elles-mêmes quand elles ne font pas partie de ces deux SIVU: Asson, Bruges et Lestelle.

Les investissements

Ils portent essentiellement sur des créations de réseaux d'assainissement (de 2009 à 2016) à Igon, Montaut, Baudreix.

Budget

Sur les 10 ans à venir, le budget pour la création et la réhabilitation des réseaux s'élèverait à 20 millions d'euros environ.

Déchets

Tout savoir sur le compostage

Près de 400 composteurs ont été distribués ou réservés pour cette année 2010.

Les distributions ont eu lieu le 19 et 22 mai 2010 au local technique de la CCVV.

En amont de la distribution, la Communauté de Communes a souhaité cette année organiser deux conférences sur le thème du compostage à l'attention des personnes ayant réservé un composteur en 2010.

Ces conférences se sont déroulées le 4 et 6 mai 2010 à la salle auditorium de la CCVV. Elles ont rencontré un beau succès puisque près de 100 personnes sont venues se former à la pratique du compostage.

Ces réunions ont été animées par le service Déchets de la CCVV et l'Association le Potager du futur (Véronique Berat).

Plusieurs thèmes ont été abordés, dont le rôle

du compostage dans la gestion des déchets : comment utiliser son composteur, qu'est ce que le compost et comment en obtenir un de qualité, quels problèmes peut-on rencontrer en compostant et quelles solutions peut-on apporter ? Comment utiliser son compost dans son jardin ou son potager...

L'intervention de l'Association le Potager du futur a été énormément appréciée et a apporté aux personnes présentes de la motivation pour commencer ou améliorer la pratique du compostage.

Contact :



Apprendre à jardiner bio simplement

5 rue du Général de Gaulle
64800 Igon
05 59 13 99 75
potagerdufutur@pau.fr
Association loi 1901

Vous avez un composteur

Dites ce que vous en pensez !

La CCVV souhaite organiser à la rentrée 2010 une nouvelle conférence sur le compostage pour les foyers ayant récupéré un composteur en 2009.

Pour organiser cette animation, le service Déchets souhaiterait connaître en amont vos impressions, vos remarques ou difficultés rencontrées dans l'utilisation du composteur ou la pratique du compostage.

Merci de contacter le service déchets par téléphone au 05 59 61 11 82

ou par mail : sandrine_loustalet_ccvv@yahoo.fr

Les élus en séminaire

Les élus de la Communauté de communes de la Vath-Vielha (CCVV) ont tenu un séminaire de travail, le samedi 6 mars 2010, sur l'organisation, les compétences et les projets de la Communauté de communes.

Ce temps de réflexion a permis de mettre en évidence l'importance, aujourd'hui, des services de la CCVV à destination des ménages : gestion des déchets, piscine Nayeo, Ram-Ludothèque, ouverture prochaine de deux crèches, OPAH... Une nécessité est également ressortie des échanges : le renforcement de l'action et de l'offre foncière de la Communauté dans le domaine du développement économique.

Quel tourisme pour la Vath-Vielha ?

Le cabinet Astarté (75) mène actuellement une étude, qui doit durer six mois, portant sur deux axes : réaliser à la fois un bilan/diagnostic et une analyse stratégique prospective du tourisme et de l'action touristique de la CCVV.

Le travail en ateliers (professionnels/OT/élus) permettra de dégager des préconisations pour la rentrée 2010.

Animations d'été

Cet été, du nouveau pour les 12/17 ans en partenariat avec la Communauté de Communes

- « **Passeport 5 Activités Jeunes** » pour les 12/17 ans en Juillet, choix d'activités sportives de plein air et de loisir, culturelles et de plein air : rafting, canoë-kayak, spéléologie, VTT, escalade, jeux théâtraux, ludothèque, jeux à la piscine, accrobranches, randonnée équestre, animations multimédias, Baignade et toboggan à la Base de Loisirs de Baudreix - accueil en ½ journée et journée.

Association Évasion Pyrénéenne - Baudreix

05 59 61 40 44 inscriptions tous les mercredis dès le 9 juin à l'ALSH - 14 rue des Pyrénées à Baudreix.

- **Deux camps de vacances dans la Vallée du Louron** du 7 au 18 juillet, un pour les 10/13 ans et, **nouveauté, un autre pour les 14/17 ans**. Au programme de nombreuses activités qui permettront aux participants de découvrir cette vallée des Hautes-Pyrénées : spéléologie, randonnées, balade vélo, tir à l'arc, piscine, ski ou roller sur herbe, balnéo... vie collective, hébergement en camping. Détente garantie !!!

Association Les Gais Montagnards - Asson

Renseignements et inscriptions au 05 59 71 96 55 ou 06 11 55 09 95.

- **Et les Accueils de Loisirs sans Hébergement - ALSH**

Accueil des enfants de 3 à 14 ans en demi-journée, journée, les mercredis et pendant les vacances scolaires ; activités de loisirs et de plein air... Contactez les associations

Évasion Pyrénéenne à Baudreix - 05 59 61 40 44.

Association Pinocchio à Montaut - accueil des 3/12 ans du 5/07 au 13/08 - Renseignements : jusqu'au 5 juillet aux heures de repas au 05 59 71 92 02 à partir du 6 juillet au 05 59 71 97 25.

Maison de l'Enfance de Coarraze - 05 59 61 04 60.

La Maison de l'Ado à Coarraze - 05 59 77 01 19.

Accueil des Coarraziens de 11/18 ans.

« Les 4 Saisons » à Bordes - 05 59 53 29 11.

Carte de visite

Chacune des 24 communes de notre Communauté a son histoire et sa personnalité. Après Haut de Bosdarros, Montaut, Saint-Vincent, Angaïs, Asson, Arthez-d'Asson, Baliros, Bordes, Boeil-Bezing et Saint-Abit, découvrez deux autres communes.

Lagos AVEC TOUS LES LAGOS DU MONDE



A Lagos, on est discrètement fier de deux choses : un clocher élané qui se distingue des autres clochers de la plaine et un pari réussi. Celui

d'avoir protégé le caractère et la qualité de vie du village, le long d'un cours d'eau emblématique : le Lagoin.

Aujourd'hui, avec environ 500 habitants, Lagos a presque retrouvé son apogée du XIX^e siècle, quand les riches propriétaires possédaient des terres bien situées. Au vieux bourg, se dressent encore des maisons anciennes, typiquement représentatives de l'habitat béarnais de la plaine de Nay des XVIII^e et XIX^e siècles.

Le village continue d'être rural, avec 150 ha de bois communaux et 250 ha de champs et de prés qui permettent la culture du maïs, la production de lait, l'élevage bovin des blondes d'Aquitaine et des porcs.

Bref, à Lagos, on vit toujours à la campagne. Certes, dans les années soixante-dix, des maires lotisseurs ont répondu aux demandes de logements des salariés de Turbomeca. Depuis, malgré la voie rapide, et malgré les quelque 15 hectares

encore susceptibles d'être lotis, le village reste vraiment à taille humaine, refusant toute extension brutale. Et bien décidé à maîtriser l'urbanisation via un Plan local d'urbanisme.

Vivre à la campagne ne signifie pas, pour autant, endormissement. Le Foyer rural compte de nombreuses sections dont le volley-ball et la musique.

Mais depuis 1997, Lagos, s'enorgueillit d'une autre réussite : son jumelage avec les autres villes du monde qui portent ce même nom : les Lagos du Portugal, de l'Espagne, de la Grèce, du Mexique et du Chili. « C'est véritablement un jumelage effectif qui permet les échanges entre populations. C'est ainsi que, chaque année, des dizaines de jeunes de chaque ville se réunissent autour d'un thème » précise Nicole Péré (notre photo), présidente de la section « Lagos du Monde » du Foyer Rural. Autres retombées espérées : la possibilité d'intégrer plus facilement les programmes européens à destination des jeunes (études avec Erasmus, stages en entreprise, séjours linguistiques, apprentissage...).

Pour Lagos, il y a loin des 18 feux, recensés en 1385 sous Gaston Phébus, à la dimension mondiale actuelle !

Lagos

490 habitants
superficie 446 hectares
dont 150 hectares de forêts
Patrimoine : Église Saint-Martin et Mairie du XIX^e siècle

Christian Petchot-Bacqué
Maire élu en 1995



Projets déjà réalisés

École primaire et maternelle
Aménagement du centre bourg et enfouissement des réseaux ainsi que le long du Lagoin et des rues adjacentes.
Aménagement d'un parvis et du carrefour devant l'église.
Création d'une bibliothèque municipale.
Sécurisation des entrées du village route de Beuste et route de Mirepeix.
Réfection et embellissement des berges du Lagoin
Restauration Extérieure de l'Église.

Projets en cours

Aménagement d'un terrain de rugby
Construction de vestiaires douches pour les équipes sportives, d'une passerelle sur le Lagoin et d'un local technique communal
Restauration intérieure de l'Église.
Étude de la réhabilitation de la salle polyvalente et de la construction d'une extension.

Arros de Nay UN MULTI-SERVICES ATTENDU

Arros de Nay

743 habitants en 2007
1347 hectares
Patrimoine : église Saint-Jacques le Majeur
Château des Comtes
d'Arros du XVI^e siècle.

Georges Bordenave
Maire depuis 2001 après
12 années de conseiller
municipal (1977 à 1989)



Projets réalisés

Bibliothèque municipale
toilettes extérieures.
Maison pour Tous,
aménagement Aroundade (en cours),
mise aux normes de la cantine scolaire,
enfouissement des réseaux
et de l'éclairage au village.

Projets en cours

Construction d'un centre multi-services,
comprenant boulangerie-pâtisserie, point
poste, supérette, point presse, distributeur
de billets.

Les vieux écrits l'attestent : à Arros, le passé a été quelque peu tumultueux.

On trouve dans les grimoires, pêle-mêle, les démêlés du baron d'Arros qui a récupéré ses biens après... 20 ans de procès, un cahier de doléances d'avant la Révolution qui réclamait (déjà !) moins d'impôts et une insurrection en 1848 pour une imposition jugée insupportable. Côté légendes, il y a aussi ce trésor enfoui dans le puits du château du XVII^e siècle et les fontaines aux fées dont l'eau guérissait la coqueluche.

Pierre Pouyoune (notre photo) connaît bien ce passé qu'il a contribué à retrouver, avec l'association Arros animation. Avant de créer voici 10 ans et d'animer, avec toute une équipe, Lous Esbérêts, une banda appréciée qui anime un peu partout les fêtes dans le sud-ouest. Et qui permet à de jeunes enfants de huit ans de découvrir le solfège et d'apprendre à jouer d'un instrument. Une façon, avec les autres associations (bibliothèque, parents d'élèves, Chemin des arts) d'animer la commune, où la population est plutôt jeune (comme en témoignent les effectifs de l'école). La proximité de Pau comme l'attractivité de Turbomeca expliquent l'arri-

vé de nouveaux foyers qui se sont installés, au gré des trois lotissements récents et des vieilles maisons régulièrement achetées et rénovées.

Ici les agriculteurs restent encore nombreux (lait, maïs et viande), même s'ils ne sont plus majoritaires.

« La commune a bien changé, constate d'ailleurs Pierre Pouyoune, avec la disparition de son caractère rural et... du bistrot, qui était le lieu névralgique de retrouvailles de tout le monde ». Mais Arros s'est adaptée aux modes de vie actuels. Le futur centre multiservices qui ouvrira au début de l'année prochaine en est le signe. Équipé de panneaux photovoltaïques, il abritera une boulangerie et un point Poste, une supérette, un distributeur de billets et comportera un espace couvert extérieur.

Ouverture attendue avec impatience, car, sur cette rive du gave, de Nay à Uzoz, il n'existait plus aucun commerce.

Pour la commune, un atout de plus pour sa qualité de vie.

